

Thèmes > Les aides financières > Maladie, invalidité, chômage >
Le droit au chômage

Le droit au chômage

Dernière mise à jour 02/06/2025

En Belgique, toute personne apte au travail et disponible sur le marché de l'emploi peut à certaines conditions bénéficier d'allocations pour compenser la perte ou l'absence de revenus. Ces allocations sont par exemple des allocations de chômage.

Si vous êtes en situation de handicap, votre aptitude à trouver du travail, puis à l'exercer, est peut-être limitée. Cela a des conséquences sur les allocations que vous pourriez percevoir et sur la manière dont vous êtes tenu de rechercher du travail.

L'information sur le droit aux allocations de chômage est développée dans le chapitre sur le travail.

Ressources

- Le chômage
handicap.brussels

Dernière mise à jour 02/06/2025